

Tél 01 60 71 62 73

Courriel :  
ce.0771831x@ac-creteil.fr

X Maternelle  
 Élémentaire  
 Primaire

x 1<sup>er</sup> trimestre  
 2<sup>ème</sup> trimestre  
 3<sup>ème</sup> trimestre  
 Extraordinaire

Date :  
Le 10/11/2020  
De 18H30 à 20h30

**Présents :**

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"><li>• Séverine JOUET, directrice, enseignante de MS/GS</li><li>• Béatrice MAGREULT, formatrice et enseignante de MS/GS</li><li>• Mathilde HERVE, enseignante de PS (en distanciel)</li></ul>
Membres du RASED	<ul style="list-style-type: none"><li>•</li><li>•</li></ul>
IEN ou son représentant	<ul style="list-style-type: none"><li>•</li></ul>
DEN	<ul style="list-style-type: none"><li>•</li></ul>
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"><li>• Naïma OUHASSOU (titulaire)</li><li>• Stéphanie ABELLARD (titulaire)</li></ul>
Le maire ou son représentant	<ul style="list-style-type: none"><li>• M. GILLES CALTEAU (adjoint aux affaires scolaires)</li></ul>
Conseiller municipal	<ul style="list-style-type: none"><li>•</li></ul>
Autres membres invités	<ul style="list-style-type: none"><li>• Madame DUBLED (responsable de l'Accueil de Loisirs)</li></ul>
<b>Absent(es)</b>	<b>Absent(es) excusé(es) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mme Christine BEAULATON (IEN)</li><li>• Laurine MUZOLF, enseignante de MS/GS</li></ul>

Présidente de séance : S. JOUET

Secrétaires de séance : B. MAGREULT et S. ABELLARD

**1. Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école :**

Un tour de table est proposé afin que se présente chacun des membres. Pour cause de protocole sanitaire, les personnes présentes ne peuvent pas être plus de 6.

Mme JOUET rappelle que selon l'article D 411-1 du code de l'éducation, le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'à renouvellement de ses membres. Les représentants de parents d'élèves sont en nombre égal à celui des classes de l'école. Elle insiste sur le devoir de réserve de chacun sur les problèmes abordés lors des réunions.

La participation des parents d'élèves aux élections a été bonne : nombre de votants : 98/148 soit un taux de participation de 66,22%. Cette année, les votes ont été uniquement par correspondance. La liste APEEV a trois membres titulaires et 3 membres suppléants. Les trois membres titulaires : Mme OUHASSOU, Mme COSTE et Mme ABELLARD. Les trois membres suppléants : Mme CAPDEPONT, Mme BONANNI et Mme MONTIS.

Le dernier conseil d'école du mois de juin est voté et approuvé.

**2. Organisation pédagogique de l'école :**

A ce jour, 74 élèves sont inscrits. 26 PS - 26 MS et 22 GS répartis en 3 classes : PS : 26 et deux classes de MS/GS de 24. Un enfant de moyenne section doit arriver courant novembre, il sera inscrit dans la classe de Mme MAGREULT. Un enfant de PS arrivera en janvier 2021, ce qui fera un total de 76 élèves. L'école accueille 2

nouvelles enseignantes : Mme Laurine MUZOLF (décharge de Mme MAGREault un mardi sur trois et le vendredi) et Mme Mathilde HERVE (enseignante de PS). Mme JOUET précise que cette année, elle est directrice et chargée de classe à plein temps.

A la demande de certains parents de pouvoir être informés durant la journée d'une absence d'enseignante, elle fera son possible mais ne peut pas l'assurer. En revanche, il existe un panneau d'affichage dans la ruelle sur lequel des informations concernant l'école sont actualisées (absence d'enseignante, livres de bibliothèque à rapporter, photographie...). Pour rappel, en cas d'absence d'enseignante non remplacée, les enfants sont répartis dans les autres classes.

L'équipe des ATSEM reste inchangée : Mme MILCENT pour la classe de PS, Mme COURTIER pour la classe de MS/GS de Mme JOUET et Mmes ANSELME et HEGOT pour la classe des MS/GS de Mme MAGREault.

### **3. Vote et approbation du règlement intérieur avec la charte de la laïcité :**

Un alinéa concernant la COVID 19 a été collé dans les cahiers des enfants à la rentrée 2020/2021. Cet alinéa vient d'être rajouté au règlement intérieur et a été transmis aux RPE et invités au Conseil d'Ecole pour lecture avant le vote. Chaque famille inscrite à l'école a également reçu un exemplaire de la Charte de la Laïcité à l'école à la rentrée et Mme JOUET précise que celle-ci est affichée dans le hall et dans les circulations. Un tour de table est fait pour recueillir d'éventuelles observations ou modifications qu'il serait nécessaire d'apporter. Le règlement est approuvé à l'unanimité. A la demande de Mme ABELLARD, une date figurera à la rentrée 2021-2022 sur le règlement intérieur, à côté des signatures des parents.

### **4. Sécurité et hygiène :**

L'exercice d'évacuation suite à une « alerte incendie » n°1 s'est déroulé le 15/10/2020 en présence du Lieutenant FENOLL de la caserne des pompiers de Vulaines. Tout s'est bien déroulé et un compte rendu a été transmis à qui de droit. La mise à jour des PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) et du document DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) a été effectuée et adressée comme chaque début d'année à l'IEN (Inspecteur de l'Éducation Nationale). Un exercice de mise à l'abri est prévu courant novembre selon les recommandations académiques. Chaque famille sera avisée et destinataire d'un document fixant les consignes à respecter en cas de mesure de confinement (PPMS). Dans ce cas, toutes les familles sont elles aussi invitées par radio et/ou signal municipal à rester chez elles et les enfants mis en sécurité à l'école. Chaque année, des exercices de ce genre ont été réalisés et se sont très bien déroulés. Chacun de ces exercices permet d'adopter un protocole commun de sécurité. Mme JOUET fait remarquer que le plan Vigipirate attentat est toujours en vigueur à ce jour. En présence des enfants dans l'école, toute entrée dans l'établissement doit être annoncée et surveillée.

### **5. Présentation des axes du projet d'école :**

Cette année, en lien avec le projet d'école, l'équipe enseignante a fait le choix de travailler sur le patrimoine et l'architecture. En période 1, nous avons travaillé sur l'école et son architecture faite de lignes et de formes géométriques. En périodes 2 et 3, nous allons aborder la maison, notre maison, des maisons. En période 4, nous aimerions observer le village et nous intéresser au patrimoine, aux lieux importants de notre village et en période 5, nous aimerions parler de ville, de villes imaginaires, de ville rêvée et nous rendre au Château de Fontainebleau. Tout cela dépendra, bien évidemment, du contexte sanitaire et du plan Vigipirate.

Une conteuse, Mme Sabine RICHARD, viendra à l'école le mardi 1<sup>er</sup> décembre matin. Elle narrera des histoires à propos de l'habitat, du froid et de la solidarité.

Mme JOUET demande si l'APEEV aurait la possibilité d'offrir un sapin de Noël à l'école afin que les élèves puissent le décorer. Mme OUHASSOU se renseigne.

Le jeudi 17 décembre matin aura lieu un goûter de Noël avec les 3 classes. Monsieur GILLES CALTEAU se renseigne pour savoir si un Père Noël pourra venir voir les enfants.

### **6. Vie de l'école :**

Les animations en partenariat avec la bibliothèque municipale se font au sein de l'école. Monique BURETTE intervient 2 fois par mois pour les classes de MS et de GS le vendredi après-midi. Nous la remercions chaleureusement pour son investissement et sa disponibilité. Chaque lundi après-midi, une chorale est organisée avec les classes de MS et GS. Le jeudi matin, nous faisons une nouvelle chorale avec la classe des PS.

Les animations en partenariat avec la bibliothèque municipale se font au sein de l'école. Monique BURETTE intervient 2 fois par mois pour les classes de MS et de GS le vendredi après-midi. Nous la remercions chaleureusement pour son investissement et sa disponibilité.

Chaque lundi après-midi, une chorale est organisée avec les classes de MS et GS. Le jeudi matin, nous faisons une nouvelle chorale avec la classe des PS.

L'équipe enseignante et les RPE demandent à Monsieur le Maire et à la municipalité un point sur l'intervenant sport dont nous avons parlé en juin 2020. Un jeune homme, Guillaume, qui aurait été recruté il y a environ un mois, devrait intervenir sur l'école mais les modalités restent à préciser.

Nous souhaitons remettre en route le potager de l'école. L'équipe enseignante demande si une personne de la Mairie pourrait venir s'y associer, comme Mme YANNIC le faisait. Monsieur GILLES CALTEAU nous informe que Mme MESSAOUDI qui travaille à l'environnement, viendra volontiers et nous fournira en graines.

Nous aimerions également fleurir la cour de récréation dans le coin aménagé à cet effet. Serait-il possible d'avoir des bulbes ? Monsieur GILLES CALTEAU nous assure que nous pourrions en avoir.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ont lieu tous les lundis, mardis et jeudis de 11h25 à 11h55, soit trois fois trente minutes.

L'équipe enseignante a réfléchi à de nouveaux carnets de suivi. Un 1<sup>er</sup> travail avait été réalisé l'année dernière pour les élèves de moyenne section. Cette année, les 3 sections auront un carnet de suivi sur papier. Les livrets seront remis aux parents au mois de février et de juin.

Une exposition des travaux des enfants sur le thème de l'année « Architecture et Patrimoine » ainsi qu'une représentation de la chorale de l'école sont prévues le vendredi 18 juin 2021, si les mesures sanitaires le permettent.

Certains parents demandent une possible collation le matin. Mme JOUET rappelle que depuis 2004, l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) a fait des recommandations à ce propos : « La collation matinale à l'école n'est ni obligatoire ni systématique. Aucun argument nutritionnel ne justifie la collation matinale de 10 h qui aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires des enfants. » A titre exceptionnel, si un enfant n'a pas eu le temps de déjeuner, il peut venir à l'école et finir ce qu'il a commencé en route mais instituer un temps de collation, de plus, pris sur le temps des apprentissages, n'est pas envisageable.

Madame JOUET informe qu'elle a très peu de retours des mails envoyés à la Mairie et qu'il est, de ce fait, pas toujours facile d'organiser la vie de l'école.

Les RPE ont relayé la question de la gestion des pipis et la Directrice a indiqué que les personnes concernées ont solutionné directement le problème auprès des intervenants.

## **7. Les activités périscolaires :**

A propos du restaurant scolaire : les RPE soulèvent le fait que la qualité des repas servis à la cantine est de plus en plus médiocre et ceci depuis plusieurs années.

Mme DUBLED est surprise d'entendre cette remarque. Le personnel du périscolaire mange les repas de la cantine et il n'a été fait aucun retour de ce genre. Les enfants ne se plaignent pas et pas de gâchis supplémentaire n'a été constaté. Les RPE et Mme DUBLED rappellent que les parents qui le désirent peuvent s'inscrire et venir manger, un midi, à la cantine. Mme DUBLED précise que ces mêmes repas sont servis à domicile sur la commune et qu'il n'y a pas eu de mauvais retours les concernant.

Il est indiqué que l'effectif des enfants est important le midi, surtout pour en PS, ce qui impacte sur la charge de travail de l'ASTEM. Mme DUBLED indique qu'une personne a été recrutée et pourra intervenir en soutien de l'ASTEM.

## **8. Coopérative :**

Grace aux dons des parents, l'école a récolté **1385 euros**.

L'équipe enseignante tient à remercier tous les donateurs car la coopérative permet d'offrir aux enfants entre autres la venue d'une conteuse (465 euros), l'intervention de professionnels comme la plasticienne Mme GIANNINI Patricia (360 euros). Elle permet d'offrir des livres de jeunesse dans les classes (76 euros), de payer l'OCCE et l'assurance (186 euros). S'ajoutent des dépenses liées aux activités de classe (plantations, petits matériels pour le dortoir...). [Le projet d'acheter des vélos pour la salle de sport est évoqué, le coût moyen d'un vélo serait de 150 euros.](#)

#### **9. Travaux :**

L'école a été bien nettoyée pendant les vacances. Mme JOUET remercie les personnes qui se sont chargées de ces tâches. Elle remercie également les services techniques qui ont nettoyé le potager et préparé les bordures dans la cour pendant les vacances d'octobre, ainsi que d'autres petits travaux demandés. Monsieur GILLES CALTEAU évoque le problème de racines dans la cour qui soulèvent le goudron. Les services techniques doivent venir voir.

Il demande également si les aérations ont été nettoyées, comme cela l'a été demandé à un précédent conseil d'école. Mme Jouet ne peut pas lui répondre car elle ne sait pas.

#### **10. Dates et horaires des prochains conseils d'école :**

Mardi 02 mars 2021 à 18h30 et mardi 8 juin 2021 à 18H30.

**Signatures :** S.JOUET et les secrétaires B. MAGREULT et S. ABELLARD

